

Les services de l'Etat du département de l'Allier mettent en place le Service National Universel (SNU).

Afin d'encadrer 200 mineurs (15 à 17 ans) accueillis du 12 au 24 juin et du 3 au 15 juillet 2022, l'Etat recherche des hommes et des femmes pour occuper la fonction de capitaine de compagnie.

Profil :

- Agé de plus de 25 ans,
- titulaire ou non du BAFD,
- motivation et expériences dans l'encadrement de jeunes de 15 à 17 ans

Date des séjours de cohésion :

- du 12 juin au 24 juin 2022
 - du 3 au 15 juillet 2022
- } + 5 jours de formation et de préparation au séjour

Lieux des séjours de cohésion : Centre International de Séjour de Bellerive sur Allier (séjour de juin)

- Lycée agricole de Neuvy (séjour de juillet)

Missions :

Assurer la gestion d'un groupe de 50 jeunes et leur encadrement :

- faire respecter le règlement intérieur
- soutenir les tuteurs de maisonnées dans leur rôle éducatif
- participer à l'encadrement des activités
- assurer le dialogue avec l'équipe de direction
- identifier, prévenir et rendre compte des difficultés ou des tensions
- organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté :

- aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
- participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

Développer le sens du service et de la solidarité :

- aider les volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association
- s'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers

Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation :

- participer aux activités proposées, en fonction des compétences

Rémunération : 91,90 € brut par jour (+ hébergement et restauration pris en charge) soit 2205,60€ brut pour l'ensemble du contrat (24 jours rémunérés dont 4 jours de repos compensateurs)

Remarque : Chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales : consultation du bulletin n°2 B2 du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat retenu.

Merci d'adresser vos candidatures (CV et Lettre de motivation)

par courriel, à l'adresse suivante :

ce.sdjes03.snu@ac-clermont.fr

Pour plus de renseignements : 04 43 57 21 00